



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 21737

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur la formation des futurs équipages de l'avion de transport A 400 M. Alors que les premiers exemplaires du nouvel avion de transport militaire européen doivent être livrés à la France, plusieurs équipages ont d'ores et déjà suivi une formation. Aussi, il lui demande de préciser les effectifs français déjà formés à l'A 400 M, la durée, l'organisation et le coût par individu de cette formation et le plan de formation envisagé pour les années à venir.

Texte de la réponse

La durée des formations dispensées aux personnels de l'armée de l'air en prévision de la mise en service de l'avion de transport militaire A400M varie de deux semaines à plus de trois mois selon la spécialité détenue par les intéressés. Dans ce contexte, 51 personnels non navigants, essentiellement des mécaniciens, ont débuté leur instruction au centre industriel d'Airbus Military, à Séville, le 28 janvier 2013. Une semaine plus tard, 16 personnels navigants, parmi lesquels 7 pilotes, ont entamé leur formation sur le site d'Airbus à Toulouse. La première équipe française apte à faire fonctionner le futur avion de transport européen vient ainsi de recevoir sa certification « prête à voler ». 47 autres personnes au total, dont 6 pilotes, bénéficieront de la même formation au cours du deuxième trimestre de l'année 2013. Les formations qui suivront au titre de l'année 2013 devraient uniquement être organisées à Séville. Puis, de 2014 à 2017, l'instruction des personnels navigants français se déroulera sur la base aérienne d'Orléans où stationnera notre flotte d'A400M. A compter de 2017, dans le cadre d'une coopération franco-allemande tendant à harmoniser les méthodes d'instruction et, au-delà, les concepts d'emploi, la formation initiale de tout ou partie du personnel navigant français sera réalisée en Allemagne et la formation avancée du personnel navigant allemand à Orléans. Enfin, dès 2015, les mécaniciens français et allemands seront conjointement formés au sein d'une structure spécialisée de l'armée de l'air allemande. Par ailleurs, il est précisé que la formation des premiers équipages et mécaniciens, dont le coût varie sensiblement d'une catégorie de personnel à l'autre, ainsi que les moyens de formation nécessaires au fonctionnement du centre d'Orléans, ont été intégrés dans le périmètre du programme de l'A400M. Leur financement a été prévu en même temps que celui destiné à l'acquisition des appareils. Les prix des prestations de formation complémentaires sont actuellement en cours de négociation. Ces dernières feront l'objet de financements au titre du programme 146 « Équipement des forces » de la mission « Défense » jusqu'à la fin de l'année 2017.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21737

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3170

Réponse publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7521